



Trois projets normands lauréats du Fonds européen pour l'innovation



Thématique

Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation

Type d'actualité

Le 24 octobre 2024, la Commission européenne a annoncé les résultats de l'appel à projets 2023 du Fonds pour l'innovation. Etabli pour la période 2020-2030, ce programme européen permet de cofinancer à hauteur de 60% des projets de démonstration de technologies « propres » innovantes ainsi qu'à des projets de décarbonation des industries écono-intensives.

Le budget du Fonds pour l'innovation est alimenté par la vente de 530 millions de quotas carbone sur le marché du carbone européen, soit un budget total d'environ 40 milliards € sur la période 2020-2030. Les financements sont alloués via des appels à projets annuels. **L'appel à projets 2023, ouvert de fin novembre 2023 à avril 2024, était doté d'un budget de 4 milliards €.** Les projets candidats devaient s'inscrire dans l'une des 5 catégories suivantes :

- **Projet de décarbonation générale à grande échelle*** (budget supérieur à 100 millions €) ;
- **Projet de décarbonation générale à moyenne échelle*** (budget compris entre 20 et 100 millions €) ;
- **Projet de décarbonation générale à petite échelle*** (budget compris entre 2,5 et 20 millions €)

* Ces 3 catégories permettaient de soutenir des projets dans les domaines suivants : Innovations dans les technologies et processus bas carbone ; Captage et stockage du CO₂ ; Énergies renouvelables ; Stockage de l'énergie (dont l'hydrogène) ; Projets en faveur de l'efficacité énergétique dans les secteurs maritime et aérien.

- **Projet pilote** (budget supérieur à 2,5 millions €) : soutien à des technologies très innovantes, voire de rupture
- **Projet de production de technologies propres** (budget supérieur à 2,5 millions €) : Développement de technologies propres pour la construction et le fonctionnement d'infrastructures de production de composants pour : les installations d'énergies renouvelables, les solutions de stockage de l'énergie,

les électrolyseurs et piles à combustible et les pompes à chaleur.

Parmi les 85 projets lauréats de l'appel à projets 2023, on compte **trois projets situés en Normandie** :

Dans la catégorie « Projet pilote », les deux fermes pilotes hydroliennes du Raz Blanchard ont été sélectionnées : Flowatt (porté par CMN/Hydroquest et Qair – 17.5 MW/7 hydroliennes) et NH1 (porté par Normandie Hydroliennes – 12 MW/4 hydroliennes). Dans la catégorie « Projet de production de technologies propres », la Commission a retenu Gallicam, un projet de production de matériau actif de cathode précurseur de batterie porté par la raffinerie Sibanye-Stillwater de Sandouville. La Normandie est également partenaire du projet Energy Observer 2 (navire fonctionnant à l'hydrogène liquide) qui a également été sélectionné dans la catégorie « Projet pilote ».

Un autre appel à projets du Fonds pour l'innovation a été lancé le 3 décembre 2024. Un webinaire d'information sera organisé en janvier 2025 par la Région Normandie et l'AD Normandie pour en présenter les principales caractéristiques et revenir sur d'autres financements européens mobilisables pour financer des projets dans le domaine de la décarbonation.

Pour en savoir plus